

COMMUNE DE BLESSAC

Compte rendu du conseil municipal du lundi 06 décembre 2021

Etaient présents :

Mmes PENAUD, PERES, RIOUBLANC,
MM. ARNAUD, AVIGNON, BERNARD, BLEUEZ, DUMONTANT, DURAND, FIALAIRE.

Excusés :

Mme LABOURIER, DIGOIN, LEMAIRE, TOURNADE (procuration à M. Durand), M. Tourade (procuration à M. Durand).

Secrétaire de séance :

Mme PENAUD.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Choix des devis pour les demandes de subvention DETR.**
- 2 - Mise à jour tableau régime indemnitaire pour nouveaux emplois.**
- 3 - Délibération modificative budget d'assainissement.**
- 4 - Prix de vente du terrain constructible Lotissement JALLOT.**
- 5 - Renouvellement contrat de la Secrétaire Aurélia MARTIN.**
- 6 - Questions diverses.**

1 – Choix des devis pour les demandes de subventions DETR :

Après en avoir délibéré, le Conseil vote à l'unanimité des présents, la priorisation suivante des demandes de subventions DETR 2022 :

- 1) Réfection de la digue de l'étang.
- 2) Travaux d'accessibilité de l'Agence Postale Communale.
- 3) Eclairage public route de la Forêt.
- 4) Réfection route de la Vaurreille.
- 5) Pose de coussins berlinois « carrefour Pauline ».

Vote à l'unanimité : 12 dont 2 procurations

2 – Mise à jour tableau régime indemnitaire pour nouveaux emplois :

Le tableau du régime indemnitaire doit être modifié et mis à jour en vue de la création de nouveaux groupes de fonction (adjoint territorial, administratif).

Vote à l'unanimité : 12 dont 2 procurations

3 – Décision modificative budget assainissement :

Un tabouret a dû être installé sur le réseau d'assainissement collectif du bourg, route de St Sulpice les Champs, afin de pouvoir y relier une nouvelle habitation. Le coût de cette opération incombe au budget d'assainissement, dans sa section d'investissement. L'article sur lequel la somme est à disposition, n'est pas celui qui nous permet de régler cette facture. Il faut donc transférer, la somme due de 3587,80€, de l'article 2315 sur lequel elle se trouve, à l'article 2158 par lequel il revient de payer ce type de travaux.

Vote à l'unanimité : 12 dont 2 procurations

4 – Prix de vente terrain constructible lotissement JALLOT :

En Creuse, le prix moyen d'un terrain constructible est d'environ 13€/m².
La parcelle AK150 du lotissement Jallot sera proposé entre 10 et 15€ le m² (885m²).

Vote à l'unanimité : 12 dont 2 procurations

5 – Renouvellement du contrat de Mme Martin Aurélia :

Il est proposé de renouveler le contrat de Mme Martin Aurélia (aide au secrétariat le mardi de 14h à 18h) en CDD pour une durée d'1 an.

Vote à l'unanimité : 12 dont 2 procurations

6 – Questions diverses :

Pylône de téléphonie mobile :

Un diagnostic archéologique a été demandé par arrêté préfectoral sur l'ensemble de la parcelle sur laquelle doit être installé le pylône de téléphonie mobile à La Borne. L'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) prévoit cette opération début 2022.

Transfert des biens de sections (suite) :

La mairie a reçu les arrêtés préfectoraux autorisant le transfert des biens de sections (parcelles et parts sociales). Concernant les parcelles, le dossier a été adressé aux services des hypothèques dont la Mairie attend le retour ; Concernant le transfert des parts sociales, cette mission a été confiée à Maître Pfeiffer notaire à Aubusson.

Noël des aînés :

En raison des conditions sanitaires du moment, le C C A S annule le traditionnel repas des aînés et le remplace comme l'an passé par la distribution de colis de Noël.

Colis solo pour personne seule, colis double pour couple et colis EHPAD pour les personnes hospitalisées.

Le coût sera de 2 225€ pour 111 colis.

La distribution se fera pendant les vacances scolaires.

Cessation d'activité de Mme LOULERGUES Isabelle, Cantinière :

Mme LOULERGUE Isabelle cessera son activité le 31 mars 2022 (départ en retraite). Le Conseil Municipal doit trouver un ou une remplaçante. Afin de respecter sa profession de foi (aller vers une cuisine « fait maison », bio et en circuits courts), le Conseil oriente ses recherches vers un titulaire d'un CAP cuisine ou d'un professionnel ayant une forte expérience dans le domaine de la restauration (cuisine). Une offre d'emploi a été déposée dans ce sens au Centre de Gestion de la Creuse.

Courrier de Madame TRAYAUD :

Par courrier, Madame TRAYAUD sollicite la Mairie pour l'octroi d'une aide financière pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. Elle précise qu'elle a besoin d'un tel matériel pour des raisons de santé et rappelle que cet achat vient en remplacement de son vélo électrique endommagé lors de l'inondation de son garage suite au violent orage du 03 juin 2021.

Après lecture du courrier et un tour de table, le conseil décide de ne pas octroyer d'aide financière à Madame TRAYAUD, pour les raisons suivantes :

- Contrairement à certaines agglomérations beaucoup plus importantes, la mairie de Blessac n'a jamais voté ce type d'aide.
- L'octroi de cette aide, s'il était accordé, pourrait être demandé par d'autres administrés au nom de l'égalité de traitement.

Monsieur DURAND transmettra la réponse négative à Madame TRAYAUD par courrier.

Bulletin municipal 2021 :

La mise en pages du bulletin municipal 2021 sera faite gracieusement comme les années passées par la Communauté de Communes Creuse Grand Sud.

L'impression se fera chez C2 color cette année.

Les bulletins seront distribués en début d'année 2022.

Chemins forestiers :

- Suite aux activités forestières de la société « Comptoir des Bois de Brive », une liste des travaux de réfection des chemins empruntés lui a été envoyée. A ce jour, aucune réponse de sa part.
- Randonnée : Le tracé jaune « Vallon du Tranloup » sera retracé d'une autre couleur et les différents tracés seront mis sur le site « rando millevaches ».

La séance est levée à 20h30